



## À TOUS LES MEMBRES

Toute l'équipe du conseil d'administration est fière de vous inviter à l'édition 2026 du congrès annuel de l'APOM, qui se tiendra du 11 au 13 juin prochain. Nous nous retrouverons dans la magnifique région de Baie-Comeau, plus précisément à Hôtel Le Manoir situé au 8, Avenue Cabot.

Le thème de cette édition portera principalement sur : **La foresterie urbaine : un défi collectif pour nos villes et municipalités.**

Les arbres qui bordent nos rues, nos parcs et nos quartiers ne sont pas seulement décoratifs : ils améliorent notre qualité de vie chaque jour. Ils nous offrent de l'ombre en été, purifient l'air, réduisent les îlots de chaleur et créent un environnement agréable où il fait bon vivre. Ils contribuent aussi à la biodiversité, à la gestion des eaux de pluie et même à la valeur de nos propriétés.

Mais prendre soin d'une forêt urbaine, ce n'est pas simple. Les municipalités doivent composer avec plusieurs défis :

- Plusieurs arbres arrivent en fin de vie et doivent être remplacés.
- Certaines maladies et insectes, comme l'agrile du frêne, causent des ravages.
- Trop planter la même essence d'arbre rend la forêt vulnérable.
- L'urbanisation réduit les espaces disponibles pour la plantation.
- Les changements climatiques fragilisent les arbres avec la chaleur, les tempêtes et les sécheresses.
- L'entretien (élagage, arrosage, abattage sécuritaire) demande des ressources importantes.

Malgré tout, des solutions existent. Les villes misent de plus en plus sur la **diversité des essences**, choisissent des arbres adaptés au climat futur et mettent en place des **plans de foresterie urbaine** pour suivre l'évolution de leur couvert végétal. Elles invitent aussi les citoyens à participer, que ce soit en plantant des arbres, en les protégeant ou en appuyant les initiatives locales.

Ensemble, nous pouvons faire en sorte que nos forêts urbaines restent en santé et continuent de rendre nos milieux de vie plus verts, plus frais et plus agréables pour les générations à venir.

Vous trouverez dans les pages suivantes un aperçu des conférences qui seront animées par nos invités ainsi que toutes les informations nécessaires concernant les coûts et les dates limites pour l'inscription. Ces journées seront riches d'enseignements tant par le contenu des conférences que par les échanges autour de nos rôles au sein de nos milieux de travail.

Nous sommes convaincus que vous apprécierez votre séjour dans cette belle région et c'est avec grand plaisir que nous vous y convions pour le congrès annuel 2026.

Cordialement,

**Marc-Antoine Pelletier**, Président

Le congrès se déroulera sur trois jours, du jeudi au samedi. Les frais d'inscription incluent l'ensemble des conférences prévues à la programmation ainsi que tous les repas durant le congrès.

**Les frais d'hébergement ne sont pas inclus.**

***Afin de vous accommoder, nous avons réservé un bloc de chambres du 10 au 14 juin pour ceux qui désirent devancer et/ou prolonger leur séjour, à venir une liste d'activités pour découvrir la région de Baie-Comeau.***

**A. Inscription avant le 20 avril 2026**

Remplir le formulaire d'inscription en ligne, via notre site internet en cliquant : [ICI](#)

Voici le détail des choix que vous aurez à faire lors de votre inscription :

- Facture **unique**, payable par votre ville, municipalité ou entreprise:
  - Membre accompagné (325,00\$)*
  - Membre seul (250,00\$)*
- Facture, payable par le membre (à votre nom personnel) :
  - Membre accompagné (325,00\$)*
  - Membre seul (250,00\$)*
  - Conjoint(e) (75,00\$)*

**B. Paiement**

Sur réception de la facture, faire parvenir votre paiement **avant le 15 mai 2026**.

**(Le paiement confirmera votre inscription)**

**C. Hébergement :**

**La réservation des chambres et les frais qui s'y rattachent sont de la responsabilité des participants.**

Réservation de la chambre d'hôtel **avant le 20 avril 2026**.

***Vous devez préciser que vous êtes du congrès annuel de l'APOM avec le code 399655.***

**Hôtel Le Manoir**

**Numéro sans frais : 1-866-796-3391**

## **PROGRAMMATION**

### **« Foresterie urbaine / Santé et sécurité au travail »**

Cette rencontre annuelle constitue une excellente occasion de se réunir, d'échanger des idées et de s'informer sur les enjeux actuels de la foresterie urbaine. À travers diverses conférences, les participants pourront explorer une variété de sujets liés à la gestion de cette ressource vitale. De plus, un thème fondamental touchant l'ensemble des organisations sera également abordé : la santé et la sécurité au travail.

Ces conférences sauront enrichir nos connaissances.

### ***CONFÉRENCES :***

#### ***1. « Des arbres dans nos villes : défis réels, solutions concrètes »***

Thème : Foresterie urbaine : entre vision et réalité – comment planifier, construire et entretenir des rues qui accueillent (vraiment) des arbres

En résumé :

- Le Pourquoi (plans, études et orientations gouvernementales)
- Le Contexte terrain (obstacles très concrets pour les travaux publics)
- Le Comment (approches techniques, allier foresterie urbaine et ingénierie)
- Le Levier (bénéfices tangibles pour les municipalités)



***Kalliel Karres,***  
*Conseiller en foresterie/Englobe*



***David Boily***  
*Ingénierie civile/Englobe*

## 2. « *Conférence en santé et sécurité au travail* »

En se basant sur son parcours en tant qu'athlète, ancien policier, entrepreneur, conférencier et porte-parole de plusieurs entreprises, Hugo Girard sensibilise et conscientise sur l'importance des enjeux de **santé et sécurité au travail** afin de développer les bons outils. L'histoire du parcours professionnel et personnel de cet homme aux multiples facettes est un beau témoignage qui sert d'inspiration pour exceller au travail et à la fois prévenir les accidents.



**Hugo Girard,**  
Conférencier

Ayant lui-même travaillé dans la construction, il sait que l'efficacité ne peut pas primer sur la sécurité. La véritable importance réside dans la qualité du travail effectué au quotidien, en veillant toujours à la santé et à la sécurité de chaque employé.

**Sa conférence en SST** est une expérience personnalisée et humaine basée sur son riche bagage professionnel. **Son message est clair : il est essentiel d'être au meilleur de soi-même pour préserver la santé et la sécurité à tout moment.**

## 3. « *Plantation & entretien d'arbres publics : principales erreurs à éviter* »

Les bonnes et moins bonnes pratiques en matière de plantation d'arbres sur le domaine public ( clauses techniques importantes, surveillance des travaux, localisation d'emplacements en emprise de rue, mettre à contribution la régénération naturelle, etc.)



**Bruno Chicoine, ing.f.**  
Spécialiste forêt urbaine

## 4. « *Réalisation d'un plan de gestion des actifs en verdissement* »

Julie Tellier a été à l'entretien des parcs et des espaces verts à la Ville de Repentigny pendant presque 20 ans. D'abord en tant que contremaître à l'horticulture et à l'arboriculture et ensuite comme cheffe aux opérations pour cette même division des Travaux publics.

Par son parcours, elle prouve qu'avec volonté et choix audacieux, l'horticulture municipale peut transformer les espaces urbains en véritables poumons écologiques, pour le bien-être collectif.



L'atelier abordera l'importance d'élaborer un plan de gestion du verdissement pour maximiser son rôle en développement durable au bénéfice des collectivités. Alors que les plans de gestion des actifs municipaux se concentrent sur l'eau, les égouts et la mobilité, la portion verdissement est souvent négligée. Un plan dédié aux végétaux est essentiel pour planifier les opérations, car les infrastructures végétalisées sont les seuls actifs municipaux qui prennent de la valeur avec le temps, contrairement aux autres qui se déprécient et exigent des investissements majeurs.

***Julie Tellier***

*Cheffe de division environnement et transition écologique  
Service de l'urbanisme et de développement durable*

## **5. « Entraide villes et SOPFEU »**

La SOPFEU est un organisme à but non lucratif qui a été mis sur pied conjointement par le gouvernement du Québec et par l'industrie forestière en 1994 afin d'agir comme bras opérationnel du gouvernement en matière de prévention, de détection et de suppression des incendies de forêt. Elle est issue de l'unification des sept sociétés régionales de conservation, qui assumaient jusqu'alors la protection du territoire depuis 1972.



Il est important de préparer les communautés et ses résidents afin de limiter les conséquences advenant la menace d'un incendie de forêt ou d'un feu de végétation.

Au Québec, les feux de végétation peuvent se propager rapidement et sans avertissement. Ils peuvent mettre en danger la sécurité de la population et menacer les habitations et les infrastructures. En prenant certaines mesures, vous pouvez réduire les risques liés aux incendies de végétation et protéger les propriétés.

***Isabelle Gariépy***

*Conseillère à la prévention et aux communications*

---

**Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec nous au  
1 866-340-2766 ou par courriel au [info@apom-quebec.ca](mailto:info@apom-quebec.ca)**